

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1985 B 00156

Numéro SIREN : 331 181 792

Nom ou dénomination : QUENIOUX A.B.M.

Ce dépôt a été enregistré le 04/03/2021 sous le numéro de dépôt 16385

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/03/2019 au 29/02/2020			Au 28/02/2019
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	40 521		40 521	40 521
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	9 292	3 294	5 998	3 495
Installations techniques, matériel et outillages industriels	7 189	7 189		
Autres immobilisations corporelles	41 602	36 589	5 013	6 830
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 274		3 274	3 274
ACTIF IMMOBILISÉ	101 877	47 071	54 806	54 120
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production : - De biens				
- De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	158 785		158 785	153 285
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés				200
Autres	9 220		9 220	3 380
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	48 742		48 742	41 318
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	216 748		216 748	198 183
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	318 625	47 071	271 554	252 303

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/03/2019	Du 01/03/2018
	Au 29/02/2020	Au 28/02/2019
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé) 8 000	8 000	8 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves : - Légale	800	800
- Statutaires ou contractuelles		
- Réglementées		
- Autres		
Report à nouveau	99 405	92 719
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	6 905	6 685
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	115 109	108 205
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour : - Risques		
- Charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes : - Au près des établissements de crédit	39	6
- Financières diverses	720	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		1 001
Dettes : - Fournisseurs et comptes rattachés	58 609	65 132
- Fiscales et sociales	97 076	77 960
- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES	156 445	144 099
Écarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	271 554	252 303

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/03/2019 au 29/02/2020			Au 28/02/2019
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	552 250		552 250	517 085
Production vendue : - De biens - De services				
Chiffre d'affaires net	552 250		552 250	517 085
Production : - Stockée - Immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges			8 324	
Autres produits			14 714	2
PRODUITS D'EXPLOITATION			575 288	517 088
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			337 405	331 092
Variation de stocks (marchandises)			-5 500	-8 537
Achats de matières premières et autres approvisionnements				374
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			66 996	55 594
Impôts, taxes et versements assimilés			2 377	1 484
Salaires et traitements			93 929	80 794
Charges sociales			67 099	46 195
Dotations aux : - Amortissements sur immobilisations - Dépréciations sur immobilisations - Dépréciations sur actif circulant - Provisions pour risques et charges			4 439	2 526
Autres charges			419	9
CHARGES D'EXPLOITATION			567 164	509 531
* Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier				
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			8 124	7 556
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				14
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				14
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				63
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIÈRES				63
RÉSULTAT FINANCIER				-49
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			8 124	7 507

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (suite)	Au 29/02/2020	Au 28/02/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	1 219	822
TOTAL DES PRODUITS	575 288	517 102
TOTAL DES CHARGES	568 383	510 416
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	6 905	6 685

QUENIOUX ABM
S.A.R.L. au capital de 8 000,00 Euros
Siège social : 247 BOULEVARD JEAN JAURES
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
R.C.S : 331 181 792

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 20/07/2020

L'an deux mille vingt,
Le vingt juillet à 9 heures,

Monsieur MICHEL QUENIOUX, détenant 13 parts sociales,
Monsieur ALAIN QUENIOUX, détenant 487 parts sociales,

associés de la société QUENIOUX ABM, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur ALAIN QUENIOUX, préside la séance en qualité de Gérant associé.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 29/02/2020 ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 29/02/2020,
- Quitus à la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 29/02/2020, et affectation des résultats,
- Renouvellement du mandat du gérant,
- Révision de la rémunération de la gérance,
- Questions diverses (art. R223-20, al. 2).

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance.

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 29/02/2020 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 29/02/2020 lesquels font apparaître un bénéfice de 6 905 Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 29/02/2020 s'élevant à 6 905 euros au poste « Report à nouveau » lequel s'établira, après affectation, à la somme de 106 310 Euros.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 5

L'Assemblée Générale, prenant acte de l'expiration du mandat de Monsieur ALAIN QUENIOUX, gérant, décide de renouveler ledit mandat pour une durée expirant à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 29/02/2021.

Le gérant aura les mêmes pouvoirs que ceux qui lui ont été précédemment dévolus.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Monsieur ALAIN QUENIOUX, présent à la réunion, a déclaré accepter le renouvellement de son mandat.

Résolution n° 6

L'Assemblée Générale approuve la rémunération du gérant au titre de l'exercice écoulée et qui s'établit à 41.000Euros

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 7

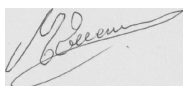
L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

Les associés



La gérance

